

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Du 23 février 2023 à 20h30**

**Présents :** Mrs RENARD Guillaume (maire), ROGER Patrick (2<sup>ème</sup> adjoint), HAUROGNE Ludovic, TARDIVON Christophe et Mmes DÉGRÉMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1ère adjointe), LANGLET Elisabeth (3ème adjointe), LEVAVASSEUR Florence, OPSOMER LACOSTE Aurélie Anne.

**Absents et excusés :** Mme AUBERT Claire et Mrs BAKÉTOU Thierry, COGNEIN Pierre-Bernard, LESELLIER Franck, VILLEZ Laurent.

**Procurations :**

Mme AUBERT Claire donne pouvoir à Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie Anne,  
Mr BAKÉTOU Thierry donne pouvoir à Mr TARDIVON Christophe,  
Mr LESELLIER Franck donne pouvoir à Mr HAUROGNE Ludovic.

**Secrétaire de Séance :** Mme LANGLET Elisabeth

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ordre du Jour :**

- Approbation du PV du 9 décembre 2023
- Autorisation au Maire d'effectuer des demandes de subventions pour les travaux de mises aux normes de l'étage du secrétariat de Mairie
- Autorisation au Maire d'effectuer des demandes de subventions pour les travaux de ravalement de façade de la Mairie
- Informations et questions diverses

***Ouverture de séance à 20h39***

- **Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2022**

Madame Elisabeth LANGLET demande à ce que la police d'écriture dans le paragraphe « Délibération sur le reversement obligatoire de la part communale de la Taxe d'aménagement » page 2 soit modifiée et que ça soit la même que le reste du Compte-rendu. Monsieur Le Maire informe le Conseil que cela sera corrigé.

Apart ce changement, l'ensemble du Conseil municipal vote à l'unanimité le PV du dernier Conseil Municipal du 9 décembre 2022.

- **Autorisation au Maire d'effectuer des demandes de subventions pour les travaux de mises aux normes de l'étage du secrétariat de Mairie**

Un diagnostic énergétique a été réalisé en décembre 2022 à l'étage du secrétariat de mairie dans le bâtiment communal afin de pouvoir constater les améliorations possibles de la consommation énergétique. Le diagnostic énergétique a rendu une note « G ». De ce fait, des travaux d'isolation, de plomberie et d'électricité sont nécessaires afin de pouvoir économiser en consommation énergétique.

Des devis ont été demandés à différents artisans afin de pouvoir chiffrer le montant des travaux et l'inscrire au prochain budget primitif 2023 section investissement. Les devis s'élèvent pour un montant total de 32 000 €. Cela comprend, les travaux d'isolation, d'électricité et de plomberie et la pose de volets à ce jour inexistantes à l'étage.

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'effectuer ces travaux afin d'améliorer la consommation énergétique de la commune, et d'effectuer des demandes de subventions pour la réalisation de ces travaux,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix votantes, 13 pour :

- D'autoriser Mr Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires de demandes de subventions pour la réalisation des travaux d'isolation, d'électricité et de plomberie et de pose de volets dans le bâtiment communal du secrétariat de mairie.

➤ **Autorisation au Maire d'effectuer des demandes de subventions pour les travaux de ravalement de façade de la Mairie**

Nous avons constaté que les joints des briques des murs de la Mairie sont en mauvais état. Les pignons du bâtiment communal encore plus. La consommation énergétique augmente malgré le changement des radiateurs basse consommation l'année dernière. De ce fait, des devis ont été demandés à différents artisans courant de l'année 2022 afin de pouvoir chiffrer les travaux nécessaires et de pouvoir l'inscrire au budget primitif 2023 section investissement. Les devis s'élèvent pour un montant total d'environ 38 016 €.

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'effectuer ces travaux afin d'améliorer la consommation énergétique de la commune, et d'effectuer des demandes de subventions pour la réalisation de ces travaux,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix votantes, 13 pour :

- D'autoriser Mr Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires de demandes de subventions pour la réalisation des travaux de ravalement de façade dans le bâtiment communal de la mairie.

**Informations et questions diverses :**

**Point administratif :** Monsieur Le Maire demande à ce que tous les conseillers municipaux répondent aux convocations des Conseils Municipaux par retour de mail.

**Point AFT :** Monsieur Le Maire informe l'ensemble du Conseil municipal que Madame Agnès CORDIER a démissionné de son poste de Présidente de l'AFT (Association du Fresne et du Tilleul).

**Point SIVOM :** La garderie du SIVOM de Mesnil Raoul est obligé par la loi de reprendre la garderie de Montmain. L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à ce que le SIVOM reprenne la garderie de Montmain selon les conditions de la garderie du SIVOM de Mesnil Raoul.

De ce fait, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit compléter un tableau regroupant toutes les charges de la commune pour le SIVOM et l'envoyer à la Préfecture suite à une réunion qui a eu lieu le 13 janvier dernier avec la Présidente du SIVOM.

**Point chiens errants :** Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, plusieurs chiens ont dû être récupérés par la commune. Monsieur HAUROGNÉ Ludovic propose à ce qu'un article soit édité dans le prochain Fresne info, demandant à chaque propriétaire de chien de la commune d'envoyer par mail, la race de leur chien, une photo et leur coordonnées téléphonique afin de pouvoir faciliter la recherche du propriétaire de l'animal. L'ensemble du Conseil est favorable à cette démarche.

**Point frelons asiatiques :** Monsieur Christophe TARDIVON informe le Conseil Municipal que la saison des frelons asiatiques va bientôt démarrer. Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'une commande de pièges à frelons asiatiques vient d'arriver à la Mairie. Monsieur Christophe TARDIVON informe que c'est le moment de mettre les pièges à frelons asiatiques dans son jardin afin de pouvoir les capturer tôt et se propose d'écrire un article pour le prochain FRESNE-INFO avec les coordonnées d'un professionnel.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.**

Guillaume RENARD  
Maire

Claudine LALOUETTE  
1<sup>er</sup> Maire-adjointe

Patrick ROGER  
2<sup>ème</sup> Maire-adjoint

Elisabeth LANGLET  
3<sup>ème</sup> Maire Adjointe

Claire AUBERT  
Absente et excusée

Donne pouvoir à Mme Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

Thierry BAKETOU  
Absent et excusé

Donne pouvoir à Mr TARDIVON Christophe

Pierre-Bernard COGNEIN  
Absent et excusé

Carole DEGREMONT

Ludovic HAUROGNÉ

Odile IGER

Franck LESELLIER  
Absent et excusé

Donne pouvoir à Mr HAUROGNÉ Ludovic

Florence LEVAVASSEUR

Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

Christophe TARDIVON

Laurent VILLEZ  
Absent et excusé

